

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 11 février 2021**

**La séance est ouverte à 19h30**

Absents représentés : Mme SAP Véronique (pouvoir donné à Mallorie BOURGOGNE) Mme Magali ARNAUD (pouvoir donné à Josette REVOUX), M. Roland AMADOR (pouvoir donné à Fabrice ROUX).

Absent : Bernard PASCAL

Monsieur le Maire demande une minute de silence en hommage à Mme Hauria MICHEL, conseillère municipale, décédée le 10 janvier 2021

**Ont été votées, à l'unanimité, les délibérations suivantes :**

- **Approbation du bilan de concertation et arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme** : M. BREUILLOT du bureau d'études ALPICITE fait une synthèse de ce qui a été fait jusqu'à présent et explique, qu'aujourd'hui le conseil municipal se réunit pour adopter le projet du PLU et approuver le bilan de la concertation. Après en avoir délibéré, le conseil municipal 4 voix contre (Roux Fabrice, Monique COMBE, Roland AMADOR et Alain PLAZY) et une abstention (Audrey FARKAS) décide d'approuver le bilan de concertation et d'arrêter le projet de révision du PLU. Monsieur ROUX Fabrice s'étonne que dans le projet du PLU le parc photovoltaïque et le déboisement de 7 hectares ne soient pas évoqué.
- **Installation de WC automatiques au City Park et Route de Veynes (Chalet Point Info)** : La commune possède, entre autre, deux espaces verts, un devant la Mairie et un route de Veynes près du chalet point Info. Le premier est équipé de toilette, en été déplorable et sale et le second site n'en n'est pas doté et accueille énormément de vacanciers en période touristique. Il est donc soumis au conseil municipal d'installer des sanitaires modernes à nettoyage automatique. Une consultation a été lancée auprès d'entreprises spécialisées, deux ont répondu :

Fournisseurs	City Park	Square Route de Veynes
SAGELEC	26 700€ HT	Pas de proposition
FRANCIOLI	31 177€ HT	25 500€ HT

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à passer commande et à demander les subventions auprès Conseil Départemental.

M. Alain PLAZY rappelle que ce projet faisait parti de leur programme et l'équipe y est très favorable. Il demande si l'implantation des toilettes du City Park pourrait être revue, plus près de la Mairie ce qui limiterait peut être le vandalisme et serait plus pratique pour les personnes âgées. Il demande également à ce que les WC du cimetière soient aussi équipés de ce système afin qu'ils puissent être ouverts lors du marché par exemple ou d'un enterrement,...

- **Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal** : Monsieur le Maire expose que l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation. Après avoir pris connaissance du projet de règlement intérieur proposé, le conseil municipal à 14 voix pour et 4 contre (Roux Fabrice, Monique Combe, Roland Amador et Alain Plazy) adopte le règlement pour le mandat 2020/2026.

Monsieur ROUX Fabrice avait demandé qu'une commission du personnel soit créée et trouve dommage que leur demande n'ait pas été entendue.

## MAIRIE DE LA ROCHE DES ARNAUDS

- **Désignation d'un délégué au SCOT et à la commission des listes électorales** : Suite au décès de Mme MICHEL Hauria, conseillère municipale, il y a lieu de procéder à son remplacement en tant que déléguée suppléante au SCOT et au sein de la commission des listes électorales en tant que titulaire.  
Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de nommer M. Alain PLAZY en tant que délégué suppléant au SCOT et pour la commission des listes électorales Mme COMBE Monique en tant que titulaire et M. Alain PLAZY en tant que suppléant.

### Questions diverses :

Monsieur Pierre MULLER explique qu'une commission Mobilité – Environnement – Agriculture existe. Afin qu'elle se développe d'avantage, il demande si des personnes sont intéressées pour apporter des idées, aider, proposer de nouvelles choses, ... Il souhaiterait que cette commission soit « coordonnée ». Elle pourrait être aidée par un bureau d'études réfléchissant sur les questions à poser, voir l'intérêt collectif pour ensuite solliciter les Rochoises et Rochois pour les amener à une réflexion sur un projet précis.

Monsieur Fabrice ROUX rappelle que le quartier de La Freissinouse a été oublié pour les réunions de quartier. Il serait peut être intéressant d'en faire une sur place. Monsieur Chautant dit qu'il a rendez-vous ces jours –ci avec le Syndicat du Lotissement des Peupliers et évoquera avec eux cette proposition. Toutefois, pour le quartier de la Freissinouse comme pour ceux des Marcellons, Les Baux, Tournosy, les Roux, les personnes intéressées sont conviées à venir à la réunion qui se tiendra au Village.

**Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h.**

Le Maire,

The image shows a blue ink signature of Maurice Chautant written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LA ROCHE DES ARNAUDS' around the top edge and '(05400)' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure on horseback and a castle tower.

**Maurice CHAUTANT**